



TOURNOI FIDE DE MULHOUSE NOVEMBRE 2022

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1: Organisation

L'association Philidor Mulhouse, représentée par son président Claude Schmitt, organise son tournoi FIDE de Novembre de Mulhouse du 02 au 05 novembre 2022 dans ses locaux situés au 3, rue de Thann, 68200 Mulhouse (dans le bâtiment de la bibliothèque de Dornach).

Le tournoi comprend deux opens : l'open A ouvert à tous les joueurs dont le classement Elo est compris entre 1500 et 2200 Elo et l'open B ouvert à tous les joueurs donc le classement Elo est strictement inférieur à 1600 Elo. Les joueurs dont le classement se trouve entre 1500 et 1599 Elo peuvent choisir leur open.

Article 2 : Homologation et appariements

Ces tournois à cadence longue sont homologués FIDE sous les numéros 56871 (Open A) et 56872 (Open B) par la Fédération Française des Echecs (F.F.E) et se jouent en **7 rondes**.

L'accès aux tournois est ouvert à tous sous condition de respecter les critères Elo imposés.

Dans le cas où un participant n'a pas de licence, il aura l'obligation de prendre une licence A directement sur place.

Les appariements informatisés (programme Papi 3.3.6) se font au système suisse.

L'Elo pris en compte est l'Elo FIDE ou à défaut l'Elo standard ou estimé.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 1h30 et 30 secondes par coup pour l'ensemble de la partie, il n'y a pas de deuxième période.

Article 4 : Inscription

Les droits d'inscription sont de 40 € pour les adultes et de 20 € pour les jeunes (moins de 20 ans).

Accueil et pointage le mercredi 02 novembre 2022 de 15h00 à 15h45.

La clôture des inscriptions se fera le mercredi 02 novembre 2022 à 15h45. Les joueurs arrivant après 15h45 au pointage seront appariés à la ronde 2.

Article 5 : Horaire des rondes

Les parties se joueront aux dates et heures suivantes :

Ronde 1 : Mercredi 02/11/22 à 16h00

Ronde 2 : Jeudi 03/11/22 à 09h00

Ronde 3 : Jeudi 03/11/22 à 15h00

Ronde 4 : Vendredi 04/11/22 à 09h00

Ronde 5 : Vendredi 04/11/22 à 15h00

Ronde 6 : Samedi 05/11/22 à 09h00

Ronde 7 : Samedi 05/11/22 à 13h30

Remise des prix samedi 05/11/22 dès la fin de la ronde 7 (vers 17h30).

Article 6 : Classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex-aequo sont, dans l'ordre :

- le Buchholz ou somme des « scores ajustés » des adversaires d'un joueur, (un point gagné par forfait (0.5 point) ou exemption n'a pas la même valeur qu'un point arraché sur l'échiquier (1 point))
- le Cumulatif ou somme des scores progressifs du joueur. Le cumulatif valorise les points marqués en début de tournoi (anti « sous-marin » par excellence).
- la Performance (moyenne Elo des adversaires + quantité (variable dépendant du nombre de points acquis lors du tournoi)).

Les prix offerts seront de 80% du montant des inscriptions des tournois A et B, le premier prix de chaque open (250 € et 150 € respectivement) étant garantis peu importe le nombre d'inscrits.

Open A

1^{er} prix : 250 €

Open B

1^{er} prix : 150 €

Les autres prix seront affichés avant la ronde 4, 80% des droits d'inscription étant reversés.

Les prix ne sont pas cumulables.

En cas d'égalités de points, les prix seront appliqués à la place (pas de système Hort).

Tout joueur absent à la cérémonie renonce à son prix. La liste des prix sera affichée avant la 4e ronde dans la salle des tournois.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par **Pascal MONNOT** (Arbitre Fédéral Open 1), assisté de **Guillaume GOETTELMANN** (Arbitre Fédéral Open 1).

En cas de litige, la commission de litige est composée de Claude SCHMITT (organisateur), Guillaume GOETTELMANN (arbitre), Pascal MONNOT (arbitre), Claude HACQUARD (joueur), Selenia RISS (joueuse).

Article 8 : Comportement des joueurs

L'espace de jeu est défini par l'ensemble des salles de jeu, toilettes et buvette.

Il est interdit de fumer ou vapoter dans la salle de jeu. Il est interdit d'analyser ou de blitzer dans la salle de jeu, en dehors de l'espace prévu pour les analyses. **Les téléphones portables doivent être éteints et leur usage est interdit dans la salle de jeu.**

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission de l'arbitre, de même que le joueur au trait n'est pas autorisé à quitter l'espace de jeu. Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspecte ; l'attitude doit être convenable conformément à la charte du joueur d'échecs ; les pendules ne doivent pas être « martyrisées » par les joueurs.

Délai de forfait : un joueur absent à son échiquier perdra sa partie s'il n'est pas présent 1h après le début de la ronde. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 9 : Mesures spécifiques liées à la lutte contre la Covid-19

Le tournoi FIDE de Novembre 2022 de Mulhouse se déroulera dans des conditions sanitaires en application au moment du tournoi.

Les locaux seront aérés régulièrement et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition de tous les participants. Le respect des gestes barrières est fortement recommandé.

Pour des raisons évidentes, **les joueurs renoncent à analyser leur partie sur place.**

Article 10 : Clause d'acceptation du règlement

L'inscription au Tournoi FIDE de Novembre de Mulhouse implique l'acceptation du présent règlement. (Le non-respect du présent règlement pourra donner lieu à un avertissement pouvant être suivi de l'exclusion du joueur sur décision de l'organisateur et de l'arbitre).

La « charte du joueur d'échecs » est jointe à ce règlement pour application.

**L'arbitre principal
Pascal MONNOT**

**L'organisateur
Claude SCHMITT**